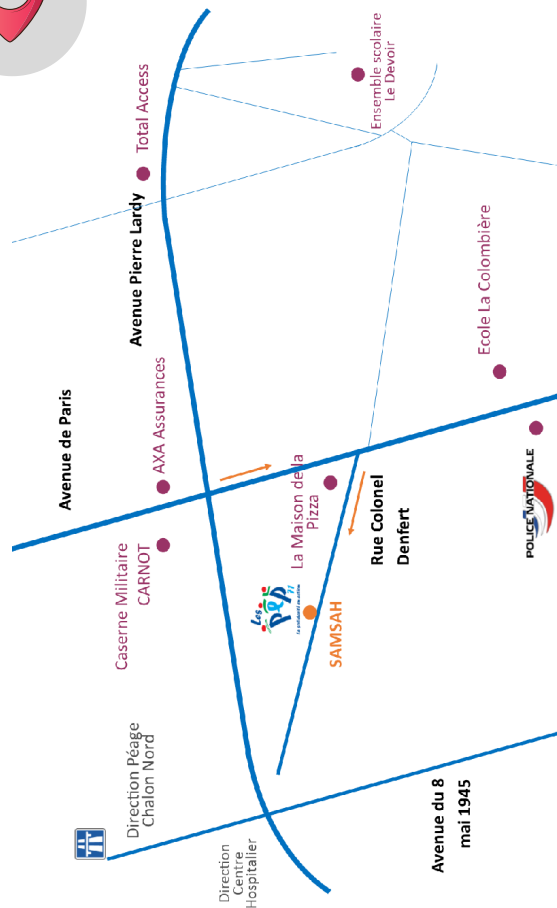




## PLAN D'ACCES



## L'EQUIPE

Notre équipe est composée de :

- Directeur de pôle;
- Directrice adjointe ;
- Secrétaire comptable ;
- Médecin psychiatre coordonnateur
- Infirmière ;
- Psychologue ;
- Educateur spécialisé ;
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Agent de service intérieur.

## HORAIRES SECRÉTARIAT :

Du Lundi au Jeudi :  
8h00 - 12h00  
13h00 - 17h00

Le Vendredi :  
8h00 - 12h00  
13h00 - 16h30

## QUI FINANCE ?

Le financement de la prise en charge est assuré conjointement par les organismes d'Assurance Maladie et le Conseil Départemental de Saône et Loire.



PEP 71 - Siège Social

18 rue du Colonel Denfert  
71100 CHALON-SUR-SAONE  
[www.pep71.org](http://www.pep71.org)



POUR UNE  
SOCIÉTÉ  
INCLUSIVE

Service  
d'Accompagnement  
Médico-Social pour  
Adultes Handicapés

# SAMSAH



18 rue du Colonel Denfert  
71100 CHALON-SUR-SAÔNE  
03.85.43.78.61  
[samsah@pep71.org](mailto:samsah@pep71.org)

## A QUI S'ADRESSE LE SAMSAH ?

Le service s'adresse à des personnes atteintes d'un handicap psychique ayant un objectif d'insertion sociale et/ou professionnelle.

## QU'EST CE QUE LE SAMSAH ?

L'objectif du service est d'apporter pendant une durée déterminée, un soutien, une aide individualisée et des soins. Il vise à développer les capacités de la personne accueillie à réunir les conditions d'une inclusion sociale réussie et d'une insertion professionnelle éventuelle.

## ZONES GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION

Le service s'adresse à des personnes domiciliées dans un rayon de 25 Km autour de Chalon-Sur-Saône.

# FONCTIONNEMENT, 2 POSSIBILITÉS

## ACCOMPAGNEMENT CLASSIQUE

Il se définit comme un accompagnement dont le but est de contribuer et favoriser le développement ou le maintien de toutes les capacités de la personne, afin qu'elle puisse mener sa vie de la façon la plus autonome possible malgré son handicap.

Pour ce faire, le SAMSAH propose un suivi, un accompagnement, par le biais de différentes prestations réalisées au domicile des bénéficiaires et dans leur environnement familial, social et/ou professionnel et coordonne les actions des partenaires présents (médicaux, paramédicaux, sociaux, éducatifs...).

Ces prestations, dont les objectifs sont élaborés de manière conjointe entre la personne et l'équipe pluridisciplinaire sont déclinées dans un Projet Individualisé de Prise en Charge et d'Accompagnement .

Le service peut donc proposer un suivi médical, paramédical, éducatif, social et/ou psychologique, en fonction des besoins repérés.

## ACCOMPAGNEMENT TEMPORAIRE

Le SAMSAH a également une mission d'accompagnement temporaire, qui peut prendre plusieurs formes :

- Intervention dans une structure médico-sociale d'hébergement
- Intervention en complément d'un dispositif déjà présent
- Accompagnement d'une sortie d'hospitalisation
- Mission d'expertise, d'évaluation et d'orientation
- ...

Cet accompagnement de courte durée (de 3 à 6 mois, renouvelable une fois) a des objectifs précis :

- Intervenir rapidement
- Stabiliser la situation de la personne
- Eviter si possible une hospitalisation
- Passer le relais à d'autres dispositifs plus pérennes